

### **L'initiative innovante en une phrase et sa qualification en 5 mots clés.**

Les jeunes, de 14 à 18 ans, peuvent gagner de l'argent de poche en aidant les services municipaux !

Formation – Travail – Responsabilisation – Jeunesse – Service aux personnes

### **Le besoin**

Les moins de 18 ans sont difficilement employés et souhaitent travailler pour gagner de l'argent de poche.

### **Les objectifs**

- Proposer une toute première expérience professionnelle.
- Sensibiliser aux notions d'espace public, de bien public et proposer une approche moins passive de la collectivité.
- Rémunérer une première implication dans la vie active.

### **La description de l'initiative**

La Ville organise des missions de 3h - les mercredis après-midi ou pendant les vacances scolaires - pour permettre aux adolescents d'aider les services et, ce faisant, de gagner de l'argent de poche qui leur est versé en espèces dès la fin de la mission.

La Mairie leur propose de courtes missions d'intérêt général rémunérées 20€ pour 3 heures.

#### **Qui ?**

Tous les services municipaux sont susceptibles d'accueillir des jeunes.

Le service RH et le service Enfance Jeunesse ont assuré la coordination.

L'URSAF a bien évidemment été contacté.

#### **Pour qui ?**

Les adolescents âgés de 14 à 18 ans, domiciliés à Castres et scolarisés.

113 en ont bénéficié

#### **Quoi ?**

Des missions de 3 h : peinture de mobilier urbain, classement et archivage, fabrication de décorations de Noël, nettoyage de véhicules, saisie informatique, préparation d'ateliers pour les centre de loisirs, travaux de jardinage, inventaire, nettoyage des salles de classe, etc.

#### **Quand ?**

Tout au long de l'année scolaire soit de mi-septembre 2015 à mai 2016.

### **Les moyens humains et financiers**

Chaque service a désigné un ou plusieurs tuteur(s) qui encadrent les jeunes.  
Le coût est assez modeste pour la première initiative puisque les 113 jeunes se sont partagé 330 missions et ont obtenu, pour chacune, une gratification de 20€.

Le budget s'est élevé à 6600 € pour la Collectivité.

### **L'évaluation de l'initiative innovante**

Impact :

Les 113 jeunes ont bénéficié d'une expérience personnalisée et ont pu ajouter une ligne à leur curriculum vitae !

Les parents ont fait part de leur satisfaction de cette responsabilisation de leurs enfants.

Cette initiative sera réitérée cette année et concernera davantage de jeunes.

Les inscriptions ont pu être effectuées en ligne afin d'en faciliter l'accès. Ouvertes le 13 juin 2016, elles ont été closes car le quota a été atteint dès le 1<sup>er</sup> juillet.

La presse nationale s'est fait écho de cette initiative assez rare et d'autres villes ont adopté ce dispositif.

#### **Contact :**

Sandrine SERRANO, directeur de la Communication

Tél. : 05.63.71.56.95

courriel : [s.serrano-garces@ville-castres.fr](mailto:s.serrano-garces@ville-castres.fr)